

La Défense, le 4 novembre 2010

**Analyse RTE du passage de l'hiver 2010-2011 :
La sécurité d'alimentation électrique devrait être assurée**

RTE publie ce jour son analyse de l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité pendant l'hiver 2010-2011. Pour des températures proches des normales saisonnières, la situation prévisionnelle de l'approvisionnement d'électricité en France continentale devrait être globalement plus favorable que l'hiver dernier jusqu'à fin janvier 2011. RTE estime que le risque de rupture d'approvisionnement est modéré sur l'ensemble de l'hiver. Des importations pourraient s'avérer nécessaires de fin novembre 2010 à fin janvier 2011 pour couvrir la consommation d'électricité et satisfaire aux critères de sécurité. Pour ce faire, les fournisseurs devraient alors avoir recours aux marchés européens, en complément de l'activation des effacements de consommation dont ils disposent dans leur portefeuille de clients. En cas de froid intense et durable, les niveaux d'importation nécessaires devraient rester compatibles avec la limite technique du réseau de transport d'électricité français.

RTE réalise chaque année une étude prospective de l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité pour l'hiver à venir, sur l'ensemble de la France continentale. Cette saison est en effet caractérisée dans notre pays par de forts niveaux de consommation électrique en ces périodes de températures basses.

L'étude permet d'identifier les périodes de tension sur cet équilibre ; elle explore les leviers à activer par les acteurs du marché de l'électricité et par RTE pour éviter toute rupture d'approvisionnement pendant les pointes de la consommation en France.

Pour l'hiver 2010-2011, l'étude est basée sur des prévisions de consommation d'électricité relativement stables par rapport au réalisé de l'hiver dernier, avec une pointe estimée à 85 700 MW la première semaine de janvier, pour des températures conformes aux normales saisonnières.

Sur la base des éléments transmis par les producteurs en septembre 2010, la disponibilité prévisionnelle du parc de production français pour cet hiver est en très nette augmentation par rapport à l'hiver dernier sur les mois de novembre à janvier.

Mais, à partir de février et jusqu'à fin mars, la mise en service de nouvelles unités de production ne peut compenser les arrêts pour maintenance de certaines centrales existantes. La disponibilité totale des moyens de production est ainsi plus faible sur cette période par rapport à l'hiver dernier.

Pour des températures proches des normales saisonnières, des importations pourraient s'avérer nécessaires de fin-novembre à fin janvier pour couvrir la consommation d'électricité en France et satisfaire ainsi le critère technique de marge de sécurité retenu par RTE. Pour ce faire, les fournisseurs devraient alors avoir recours aux marchés européens, en complément de l'activation des effacements de consommation dont ils disposent sur leurs portefeuilles de clients.

Le niveau d'importation estimé pourrait ainsi atteindre jusqu'à environ 3 500 MW durant le mois de décembre.

A partir de février, bien qu'en retrait par rapport à l'hiver dernier du fait d'une moindre disponibilité du parc de production français, le solde des échanges du pays devrait rester exportateur.

En cas de vague de froid intense et durable, les marges prévisionnelles se réduiront du fait de la forte dépendance du niveau de la consommation électrique aux températures. Des importations plus importantes pourraient s'avérer nécessaires pour couvrir la consommation d'électricité en France.

Avec des températures durablement inférieures de 8°C aux normales saisonnières, ces importations resteraient compatibles avec la limite prévisionnelle acceptable que peut supporter le réseau français. Dans une telle situation, les fournisseurs du marché français pourraient mettre en œuvre des effacements supplémentaires de la consommation sur leurs portefeuilles de clients ou s'approvisionner sur le marché européen grâce aux capacités d'interconnexion mises à disposition par RTE.

Toute baisse supplémentaire de la disponibilité du parc de production français réduirait les marges prévisionnelles et augmenterait le risque de rupture d'approvisionnement en cas de vague de froid.

En hiver, les pointes journalières de la consommation ont lieu en général vers 19h00. Toutes choses égales par ailleurs, la croissance de cette pointe réduit les marges de sûreté du système électrique. Par conséquent, les actions de chacun visant à maîtriser ou réduire la puissance électrique consommée à la pointe de consommation, contribuent à conforter la sécurité d'alimentation du pays.

Pour maîtriser efficacement la consommation d'électricité, y compris instantanée, RTE encourage les comportements durables dans le temps, par des gestes simples comme éteindre la lumière dans les pièces inoccupées, les appareils en veille, user avec raison du chauffage électrique et des appareils électroménagers, etc.

Par ailleurs, RTE reste attentif à la fragilité structurelle de l'alimentation électrique des régions Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, ces deux zones géographiques sont déficitaires en moyen de production et ont en commun d'être alimentées comme des péninsules électriques par le réseau électrique national. En partenariat avec l'Etat et les acteurs régionaux, RTE oriente son action sur le développement du réseau, l'accueil de nouveaux moyens de production locaux et la maîtrise de la demande d'électricité.

Pour cet hiver, RTE a poursuivi son action de renforcement du réseau en Bretagne et en PACA. En parallèle, RTE poursuit la démarche éco-citoyenne Ecowatt, visant à inciter consommateurs bretons et azuréens à modérer leur consommation d'électricité en période de pointe hivernale. Des appels à modération de la consommation électrique seront lancés à partir des sites internet d'information Ecowatt Bretagne et Ecowatt Côte d'Azur. Cet appel s'appuiera sur les prévisions de l'état du système électrique des ces deux régions réalisées la veille pour le lendemain et comprendra deux niveaux d'alerte (orange et rouge).

Consultez l'analyse de l'équilibre entre l'offre et la demande pour l'hiver 2010-2011.

http://www.rte-france.com/lienrapide/20101103_hiver2010.php

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 130 millions en 2009 et emploie environ 8500 salariés.

Contacts presse :

Thierry Lartigau : T +33 (0)1 41 02 16 78 - P +33 (0)6 23 67 83 93 - thierry.lartigau@rte-france.com

Alexia Rièrè : T +33 (0)1 41 02 15 69 - P +33 (0)6 60 54 22 17- alexia.riere@rte-france.com

Pour en savoir plus : www.rte-france.com